A l'attention de Mr l'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône
adresse mail du DASEN : ce.cab13@ac-aix-marseille.fr

A l'attention de Mr le Maire ou Mme la Maire de …….. (nom de la commune)

Nous, AESH, parents, enseignants, nous préoccupons dès aujourd'hui de la rentrée scolaire de nos enfants, de nos élèves de l'école…….. (nom de l'école) à…… (commune).

Nous avons en ce moment…….enfants en situation de handicap qui ont …… d'heures d'accompagnement dont……pendant le temps méridien.

Nous aurons à la rentrée scolaire 2025/2026 au minimum ……. enfants qui auront ……..d'heures d'accompagnement dont……..pendant le temps méridien.

A ce jour, les réponses, données par la DSDEN et la mairie, sont assez inquiétantes. Suite à l'application de la loi Vial, nous n'avons aucune garantie que les élèves en situation de handicap seront pris en charge par des AESH pendant le temps scolaire et le temps cantine à hauteur de leurs besoins. La publication de l'abrogation de la note de service du 24 juillet 2024 au Bulletin Officiel du 12 juin 2025 ne fait que renforcer notre inquiétude. Or c'est maintenant que nous voulons des réponses.

Pour nous, parents, les inscriptions cantine se font maintenant dans la plupart des communes. Nous voulons légitimement avoir la garantie que nos enfants seront accompagnés sur les 8 heures par semaine, sur le temps méridien.

Pour nous, AESH volontaires pour l'accompagnement sur le temps cantine, nous voulons garder les heures d'accompagnement cantine en plus du temps scolaire, et souhaitons pouvoir signer, avant la fin du mois de juin 2025, un avenant avec l'Education Nationale ou un contrat avec la Mairie, afin de conserver nos 32 heures pour la prochaine rentrée scolaire 2025/2026, pour nous mais aussi pour les besoins des enfants, que nous accompagnons.

Pour nous enseignants, nous souhaitons conserver, voire augmenter, le nombre d'heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap, durant le temps scolaire, afin de pouvoir enseigner tout simplement.

Nous estimons aussi qu'un (ou plusieurs) poste d'AESH remplaçant est à pourvoir pour notre école afin de pallier aux absences des AESH dans le courant de l'année scolaire.

Nous sollicitons une audience pour faire état du nombre d'heures d'accompagnement humain et donc du nombre d'AESH volontaires nécessaires sur le temps méridien pour notre école à la rentrée scolaire, pour que nos enfants, nos élèves bénéficient de l'aide humaine dont ils ont besoin, sans pour autant les spolier d'heures d'accompagnement pendant le temps scolaire.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette requête. Nous sommes disponibles pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions, Mr l'Inspecteur d'Académie, Mr le Maire, Mme la Maire, de recevoir l'expression de notre parfaite considération.

Les parents, les AESH et les enseignants de l'école ……
Contact :

Nom Prénom	Qualité	Ecole

Copie au SNUDI FO 13 : contact@snudifo13.org